



green concept 
architectes paysagistes



La Chapelle Saint Sauveur



BAIGNADE BIOLOGIQUE

COUP DE POUCE À L'ACTIVITÉ TOURISTIQUE EN RÉGION RURALE

La Communauté de Communes du Canton de Pierre de Bresse a envisagé la création d'un plan d'eau de baignade dans le contexte très rural du village de la Chapelle Saint Sauveur. Les usagers ayant une parfaite connaissance des paysages singuliers des étangs, l'intégration du futur équipement représentait un challenge important pour l'architecte paysagiste, d'autant qu'à l'origine le terrain choisi pour accueillir la baignade n'était autre qu'une ancienne peupleraie. La création du plan d'eau de baignade devait alors recomposer un ensemble paysager beaucoup plus vaste. La réflexion porta également sur la requalification des berges du ruisseau et le traitement de l'aire de stationnement pour aboutir à une vraie harmonie des paysages.

Le résultat est une réussite à en croire les habitants du village pour qui « la baignade donne aujourd'hui cette impression d'avoir toujours existée ». C'est pour cette raison sans doute que le projet a été récompensé par une Victoire d'Or lors des « Victoires du Paysage » en 2010.

Fiche technique :

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes du Canton de Pierre-de-Bresse

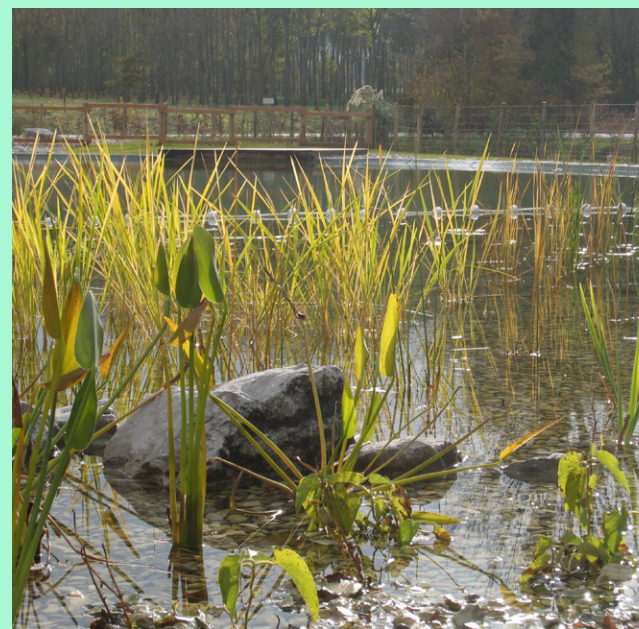
Lieu : La Chapelle-St-Sauveur (71)

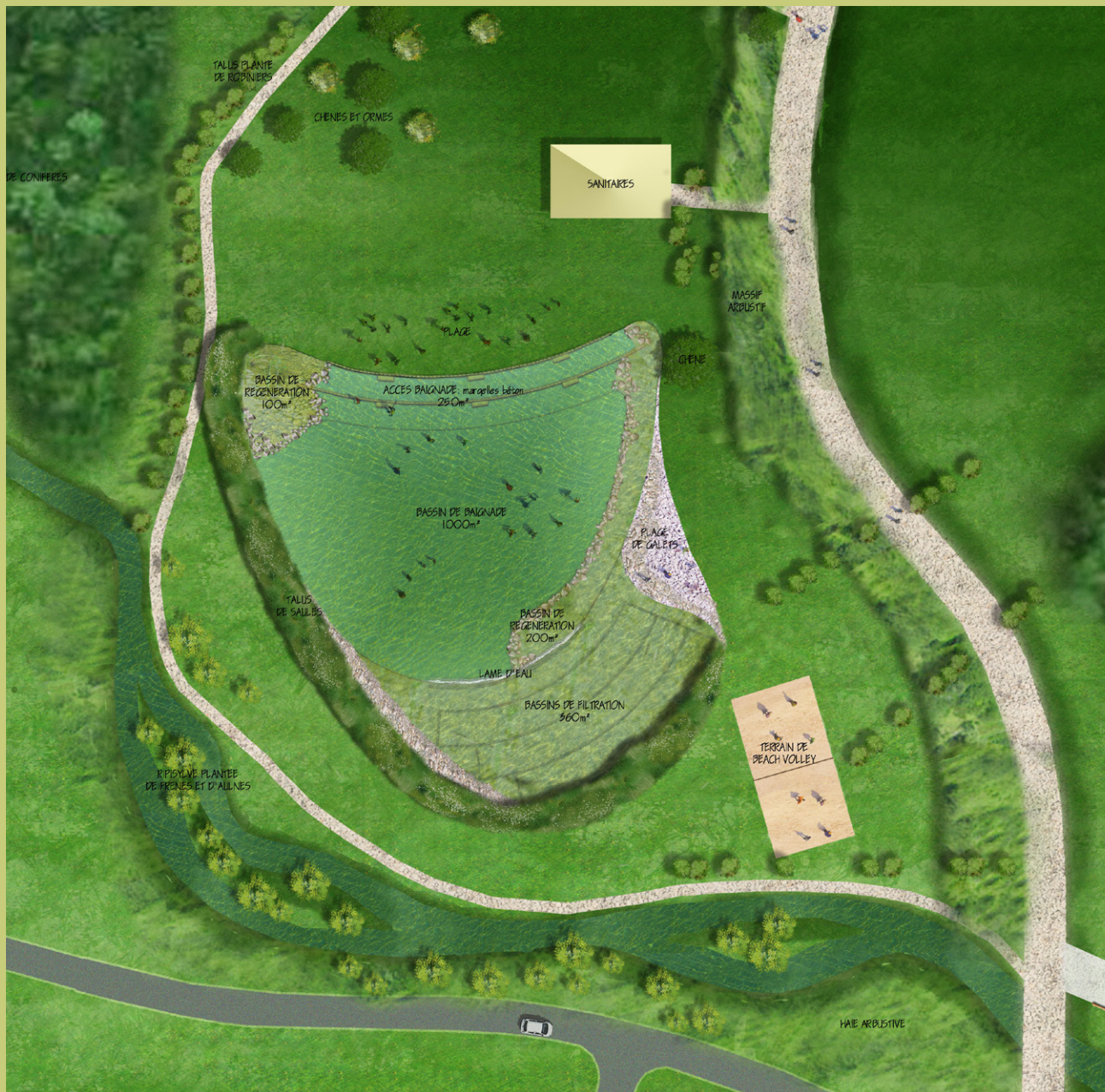
Superficie totale du projet : 14 000 m²

Superficie du bassin : 2 000 m² dont 1 300 m² de baignade

Ouverture au public : 2007

Fréquentation maximum journalière : 450 personnes





L'INTEGRATION DU BASSIN A SON ENVIRONNEMENT

A la Chapelle-Saint-Sauveur, la réalisation de la baignade biologique a été accompagnée de la requalification des berges du ruisseau tout proche, qui ont été aménagées et végétalisées pour régénérer le milieu, lutter contre l'eutrophisation et assainir les eaux de la source du Lavoir. Cet aménagement apporte en outre un agrément esthétique aux abords de la baignade.

Le bassin de baignade s'inscrit dans la topographie existante, tel un étang naturel en contact avec la ripisylve. Les terrassements ont été minimisés et optimisés, le bassin a été calé par rapport au point bas du site afin de donner l'illusion de la nature. Mais, les eaux pluviales ne devant pas ruisseler dans le bassin pour ne pas perturber son équilibre biologique, une légère noue a été aménagée entre la baignade et la pente du terrain afin de retenir et infiltrer les eaux de pluie.

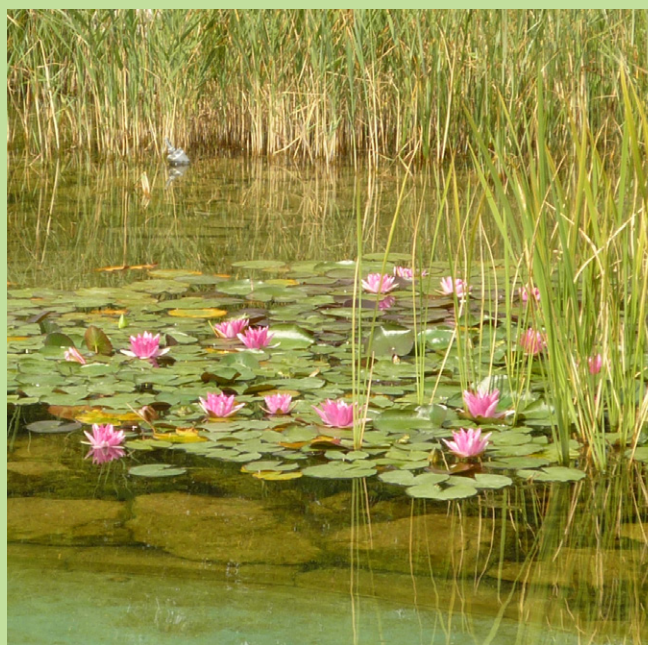
Un grand soin a été apporté aux aménagements afin de leur conférer une apparence naturelle. La végétation en place a été largement conservée, notamment le grand chêne à proximité du bassin. Les plantations reprennent la gamme végétale locale. L'ambiance rurale est respectée, les chemins sont constitués d'un empierrement rustique, les clôtures sont faites de piquets d'acacia écorcés et de grillage à bestiaux, les garde-corps sont en châtaignier. C'est le modèle d'une berge naturelle qui a guidé la mise en œuvre des plages de galets, à partir de différentes granulométries de gravier roulé et galets.

UNE ÉCONOMIE DE LA RESSOURCE EN EAU

Le bassin de baignade en eau captive de 1300 m² est recyclée depuis 4 groupes de skimmer, l'eau est réintroduite dans la zone de filtration, sous le lit de gravier et en surface pour une meilleure circulation. Les 3 filtres de gravier étagés sont composés de granulats spécifiques qui fixent l'activité bactériologique et permettent la décomposition et la minéralisation de la masse organique et l'élimination des minéraux issus du processus épuratoire (phosphates, nitrates...). Les zéolithes, notamment, sont des roches qui agissent comme un tamis moléculaire, fixent les éléments en suspension et bloquent le cycle de l'azote. Quant aux végétaux plantés dans les filtres, ils absorbent les matières organiques et minérales.

Depuis la zone de filtration, l'eau est ensuite déversée naturellement, par débordement, dans le bassin de baignade, 30 cm plus bas. Le bassin de baignade est ainsi physiquement indépendant de la zone de filtration et n'est alimenté que par l'eau épurée au terme du processus de filtration. De part et d'autre du bassin, deux zones de régénération sont plantées de végétaux ornementaux qui participent à l'équilibre biologique du milieu ainsi qu'à l'attrait esthétique de l'aménagement.

A l'intérieur du bassin de baignade, la bonne circulation de l'eau et son oxygénation sont assurées par des jets d'eau, qui recèlent, de plus, un véritable intérêt ludique et esthétique. Des buses de refoulement intégrées dans les marches d'accès créent un mouvement d'eau efficace dans cette zone très fréquentée et évitent toute stagnation.





UN SITE DE LOISIRS LUDIQUE, ÉCOLOGIQUE ET INNOVANT

Le bassin de baignade proprement dit, ouvert gratuitement à tous pendant la période estivale, est entouré de plages engazonnées, d'un terrain de beach volley, d'une promenade de découverte du milieu naturel. Il est équipé de panneaux signalétiques qui expliquent au public le fonctionnement de la baignade biologique. Le site est doté d'un bâtiment d'accueil et de restauration. Le maître d'ouvrage pourrait prévoir l'agrandissement de la zone de loisirs pour atteindre à terme une surface d'une dizaine d'hectares, intégralement aménagée dans un esprit naturel et écologique.

« Nous avons envisagé la construction d'une piscine traditionnelle. Sensibles au développement durable, les élus ont opté pour la réalisation d'une baignade biologique, respectueuse de notre environnement, malgré les coûts plus élevés. Néanmoins, son coût de fonctionnement sera moindre », souligne Jacques Guiton, président de la communauté de communes de Pierre-de-Bresse. Avantage important pour l'environnement et les finances de la communauté de communes : les économies d'eau ainsi que la suppression des produits chimiques et des coûts de traitement des eaux.

green concept 
architectes paysagistes

Agence

50 Rue de Sully
69 006 Lyon

contact@greenconcept-fr.com

www.greenconcept-fr.com